

## Agriculture bio

# Des oasis, paradis des plantes aromatiques

Un projet de développement dans le Tafilalet qui vise la formation des agriculteurs sur les techniques de culture de produits certifiés et labellisés.



*Le Maroc dispose d'une grande biodiversité riche et variée en plantes aromatiques.*

Transformer la filière des plantes aromatiques et médicinales (PAM) en un levier de développement local durable. Voilà l'objectif du projet de développement des PAM certifiées et labellisées, mis en œuvre depuis 2006 dans le cadre du Programme oasis du Tafilalet (POT), par l'Équipe environnement et santé (ERES) de la Faculté des sciences et techniques d'Errachidia (FSTE). Ce projet qui devra continuer jusqu'à 2015 est réalisé en partenariat avec le ministère de l'Habitat, l'Agence de développement social, la Direction générale des collectivités locales et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Aujourd'hui, parmi les acquis de ce projet, la création de sites démonstratifs et la formation des agriculteurs (180 producteurs) sur les techniques de culture et la production d'une quinzaine de plantes aromatiques et médicinales (spontanées et cultivées) au niveau des sites du projet (Goulmima, Tinejdad et Jorf). Le projet s'est fixé également comme objectif d'accompagner les productrices et producteurs depuis la mise en culture jusqu'à la récolte et le traitement post-récolte. «Nous avons œuvré à la formation des producteurs sur l'aspect organisationnel, ce qui aboutit à la création de coopératives féminines et mixtes. Avec cette organisation, nous projetons la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) qui peut assurer l'agrégation des producteurs, la valorisation, la transformation et la commercialisation des

produits de PAM», a souligné Lhoussaine El Rhaffari, responsable de l'Équipe environnement et santé (ERES) de la Faculté des sciences et techniques d'Errachidia (FSTE). Et ce dernier d'ajouter : «Dans ce sens, notre projet a accompagné et formé les productrices et producteurs sur les techniques et technologies de valorisation, de transformation et de commercialisation des produits de PAM».

L'étude de marché des PAM au niveau des oasis du Tafilalet a permis de dégager les principales espèces commercialisées à l'état frais ou séché. Le commerce tourne autour de 52 espèces, dont 26 (50%) sont cultivées et 26 (50%) sont spontanées. Selon les commerçants interviewés, la production des oasis du Tafilalet en plantes est généralement comprise entre 5% et 30%, sauf pour les plantes natives des oasis comme le henné, le câprier, le cumin, le romarin, l'armoise, le thym pour lesquelles la production est aux environs de 100%. Dans le cas des plantes cultivées et commercialisées à l'état frais, la production des oasis est d'environ 12%.

### **Codex aromatique**

Le déficit de la filière nationale des PAM est structurel et plusieurs actions ont été lancées pour sortir le secteur de cette triste situation au moment où le marché international s'organise. «Le Maroc dispose d'une grande biodiversité riche et variée en plantes aromatiques souvent endémiques diluées dans les codex aromatiques des pays développés qui savent bien la présenter ou la formuler sous forme de tisanes, de parfum, de médicaments, de produits de bien-être, etc. En effet, sur un marché qui dépasse les 64 milliards de dollars, le Maroc ne bénéficie que de quelques millions de dirhams pour la rémunération de la collecte», a indiqué Mustapha Ismaili Alaoui, président de la Société marocaine des plantes aromatiques et médicinales (SOMAPAM).

Quant aux conséquences de l'absence du codex aromatique pour les PAM au Maroc, M. Ismaili Alaoui ajoute : «Continuer à travailler sans codex aromatique c'est comme ouvrir un restaurant sans menu et sans étude du marché. Notre association s'est déjà proposée dans le cadre de la stratégie nationale des PAM pour mettre sa modeste contribution au profit de la filière. Sans codex aromatique, le Maroc va continuer à subir les aléas de la nouvelle réglementation européenne de Reach et des lois en cours d'élaboration.» L'objectif de la nouvelle réglementation européenne Reach est d'enregistrer, d'ici à 2018, les quelque 30 000 substances fabriquées ou importées dans l'Union européenne (UE) ainsi que les risques liés à leur utilisation.

---

### **Trois Questions à : Lhoussaine El Rhaffari, responsable de l'ERES de la Faculté des sciences et techniques d'Errachidia.**

« **Pari gagné** »

#### **Parmi les obstacles au développement des PAM, la prolifération des intermédiaires. Comment avez-vous résolu ce problème ?**

Le plan d'action de développement de la filière des PAM certifiée et labellisée, mis en œuvre depuis 2010, a contribué à l'élaboration de produits des PAM qui sont

commercialisables directement par des femmes et hommes oasiens. Ces ventes sont organisées dans des salons et des événements via des contrats établis à l'échelle locale avec des auberges et gîtes touristiques. Par ailleurs, des contrats sont en cours d'élaboration à l'échelle nationale avec la plateforme de Maroc Taswiq et les grandes surfaces et au niveau international avec des plateformes européennes.

**Votre projet devra œuvrer pour le lancement d'un processus de passage à la valorisation et la transformation des PAM. Quelles ont été les actions réalisées dans ce sens ?**

Après les actions de formation et de renforcement des capacités des partenaires sur les techniques de production, notre équipe s'est penchée sur le transfert de techniques et de technologies, simples et adaptables au contexte oasien, via des formations théoriques et pratiques et des voyages d'études, pour permettre aux femmes et hommes

oasiens d'assurer la valorisation et transformation des PAM. Cela a apporté ses fruits, vu les divers produits élaborés par les bénéficiaires du programme: PAM séchées (safran, marjolaine, sauge, menthe, verveine...) et extraits et huiles végétaux (carthame, nigelle), savons traditionnels, mélanges d'herbes, couscous parfumés aux PAM...

**La stratégie nationale des PAM a été mise en application à l'échelle des oasis de Tafilalet. Quels sont ses atouts et ses faiblesses ?**

La stratégie nationale pour le développement de la filière des PAM est née en 2008. Le plan d'action de notre équipe constitue une déclinaison de ladite stratégie à l'échelle d'une région à la limite du désert ; connue notamment par un environnement hostile et un système de production simple. Le défi, après une analyse de la filière des PAM au niveau des oasis, a été d'adapter cette stratégie à ce contexte et de faire de la filière des PMA un levier économique.

En cette année 2012, l'apparition sur le marché de produits à base de PAM des oasis est un témoin que le pari a été gagné et que les oasiens sont sur la voie de création de la filière de PAM au Tafilalet.

---

**Assises euro-méditerranéennes**

Parmi les actions pour promouvoir la filière des plantes aromatiques et médicinales au Maroc, l'organisation en mai dernier à Fès des assises euro-méditerranéennes sur l'exploitation et la valorisation des plantes médicinales et aromatiques (PAM), avec la participation d'experts de huit pays du pourtour méditerranéen, assises consacrées essentiellement à l'établissement d'un réseau international autour de l'Institut national des plantes médicinales et aromatiques (INPMA) de Taounate. Autre initiative, le lancement en juin dernier par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), du projet relatif à la conservation des ressources naturelles et la sauvegarde de la biodiversité dans la chaîne de valeur des PAM et qui sera mis en œuvre par le Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification.

Publié le : 22 Juillet 2012 - Rachid Tarik, LE MATIN

